2 circulaires informant de la rentrée des classes.

Numéro d'inventaire : 1979.32061 (1-2)
Auteur(s) : A. Renard
Type de document : texte ou document administratif
Date de création : 1914
Description : 1 feuille et 1 feuillet.
Mesures : hauteur : 217 mm ; largeur : 142 mm
Notes : En pièce jointe, 1 feuille expliquant les particularités de l'heure dans la Belgique occupée.
Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : aucun
Nom de la commune : Liège
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1 + 1
Lieux : Liège

Liège, le 30 septembre 1914.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les cours reprendront le LUNDI 5 OCTOBRE prochain, à 9 heures (heure allemande).

Les examens de passage auront lieu, dans la mesure du possible, à partir de la même date.

L'horaire des classes sera communiqué aux élèves le jour de la rentrée.

Les inscriptions des élèves nouveaux sont reçues tous les matins de 9 heures à 1 heure.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. RENARD, S. J.
RECTEUR DU COLLÈGE ST-SERVAIS.

N. B. — Un régime provisoire sera adopté pour les demi-pensionnaires qui dîneront au Collège les lundi, mercredi, vendredi et samedi. Ils quitteront à 4 1/2 heures ; les mardi et jeudi, à 12 h. 3/4.

Liège, le 24 Décembre 1914.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que la rentrée est fixée au Lundi matin 4 Janvier. A partir de ce jour, l'horaire complet des classes sera rétabli matin et soir. Reprise également des cours spéciaux de Langues modernes, de Dessin, de Gymnastique et de Musique.

Jusqu'à nouvel ordre, les classes de l'après-midi se donneront de 2 3/4 h. à 4 3/4 h. ; l'étude du soir se terminera à 7 h. (heure de la cathédrale).

Les inscriptions pour le demi et le quart pensionnat, pour l'étude au Collège, seront reçues tous les matins à partir du 1er Janvier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. RENARD, S. J.
RECTEUR DU COLLÈGE ST-SERVAIS.

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

Secrétariat de l'Instruction publique.

DIRECTIVES

EN VUE DE

L'OBSERVATION MÉTHODIQUE

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

MUSÉE SCOLAIRE NATIONAL
Centre d'Orientation Professionnelle, Bruxelles

LIÉGE
Imprimerie Georges THONE, rue de la Commune, 13
1925